

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20240409-D-19-2024-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 10
votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, et le neuf du mois d'avril à dix-huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 mars 2024, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, Mme Séverine CHARLOT, M. Romain MUNIER, M. Pierre ARTAUX, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, Mme Annie BAUMLIN, Mme Estelle TURAN.

Absent non excusé : Mme Caroline DORMOY

Ont donné pouvoir : M. Valentin COLLEUILLE à Mme Véronique BATISSE
M. Gilles GARDIENNET à Mme Marie-Noëlle MOUGIN
Mme Lucie REYNAUD à M. Christian CHAUSSALET

M. Christian CHAUSSALET a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

CARTES AVANTAGES JEUNES 2024-2025

19/2024

Le Centre Info Jeunes de Haute-Saône a décidé de vendre, en point de vente, la carte 2024-2025 au tarif de 10 €.

Le Maire propose au conseil municipal de reconduire le dispositif Carte Avantages Jeunes pour l'année 2024/2025.

Il rappelle que depuis l'année 2014, le conseil municipal avait décidé de prendre en charge 50 % du prix de la carte pour les jeunes gens domiciliés dans la commune.

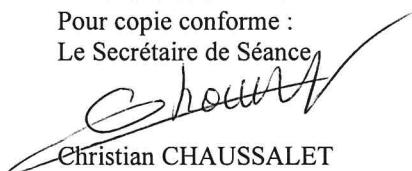
Après délibération le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge 50 % du prix de la carte (tarif unitaire : 9 €) pour les jeunes de Quincey jusqu'à 18 ans pour l'année 2024/2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **10 avril 2024**

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de Séance


Christian CHAUSSALET

En Mairie, le **10 avril 2024**

Le Maire,


Bruno BIDOYEN

